



Règlement d'attribution d'une aide à l'achat d'un vélo ou d'un kit d'électrification de vélo

Préambule

Le bonus vélo de l'Etat a été créé en 2017. L'obtention de cette aide était conditionnée à l'octroi d'une aide locale. Le 17 décembre 2020, le conseil communautaire a délibéré en faveur de la mise en place d'une aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique à partir du 1^{er} janvier 2021.

En raison de l'évolution des moyens techniques permettant la conversion d'un vélo musculaire en vélo à assistance électrique et pour s'inscrire dans une démarche de développement durable en conservant son vélo, le règlement d'aide a été élargi en 2023 en faveur d'un forfait pour l'achat d'un kit d'électrification.

Afin de réaffirmer l'ambition de voir de plus en plus d'habitants de Châteauroux Métropole à vélo, de soutenir tous les modes de déplacements vertueux, dans un souci de sobriété et d'économie des ressources, Châteauroux Métropole, lors du conseil communautaire du 29 avril 2026 a délibéré en faveur de l'élargissement de ses conditions de soutien à l'achat de vélo, et a ainsi validé le règlement suivant.

Article 1 : Objet du règlement

Le présent règlement a pour objet de définir les conditions d'octroi d'une aide pour l'acquisition d'un vélo ou d'un kit d'électrification.

Article 2 : Bénéficiaires

Les bénéficiaires de cette aide doivent remplir les conditions suivantes :

- Être une personne physique
- Résider sur l'une des quatorze communes de Châteauroux Métropole (Ardentes, Arthon, Châteauroux, Coings, Déols, Diors, Etretchet, Jeu-les-Bois, Le Poinçonnet, Luant, Mâron, Montierchaume, Saint-Maur, Sassièrges-Saint-Germain).
- Être majeur.

Article 3 : Equipements éligibles

Les équipements concernés par cette aide sont les vélos et les kits d'électrification, permettant de convertir un vélo musculaire en vélo à assistance électrique.

Les vélos éligibles sont :

- musculaires ou à assistance électrique

- neufs ou d'occasion

L'équipement doit être acheté chez un vendeur, professionnel du cycle, situé dans une commune de Châteauroux Métropole (magasins de sport, enseignes spécialisées, magasins-ateliers), le n° SIRET et l'adresse sur la facture faisant foi.

Les vélos suivants ne sont pas éligibles :

- vélos de route/course, VTT, BMX et vélos pour enfants (<14 ans)
- vélos électriques pour lesquels il n'est pas nécessaire de pédaler, dont la puissance du moteur est supérieure à 250 watts et la vitesse peut excéder 25 km/h

Article 4 : Montant et modalités de l'aide

Sous réserve de la disponibilité des crédits et du respect des conditions d'éligibilité, Châteauroux Métropole s'engage à attribuer une aide de 25% du coût total TTC de l'achat, dans une limite maximale de 200€.

L'aide est nominative. Une personne ne pourra bénéficier de l'aide qu'une seule fois. Le soutien de la collectivité est limité à deux aides par foyer.

La vente entre particuliers ne fait pas l'objet d'une aide de la collectivité. La fourniture d'une facture est obligatoire.

Article 5 : Demande d'aide

Les habitants de Châteauroux Métropole souhaitant bénéficier de cette aide effectuent une demande d'aide en ligne sur le site internet de Châteauroux Métropole (rubrique « Démarches en ligne »).

La demande d'aide doit être effectuée dans les trois mois à compter de la date d'achat de l'équipement.

La demande comprend :

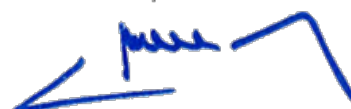
- Le formulaire dûment complété ;
- Une copie de la carte d'identité, du passeport ou du titre de séjour, en cours de validité ;
- Une copie d'un justificatif de domicile de moins de trois mois au nom du demandeur (quittance de loyer, factures d'eau, d'électricité, de gaz, de téléphone fixe, attestation d'assurance logement) ;
- Une copie de la facture d'achat du vélo datant de trois mois maximums au nom du demandeur et à l'adresse indiquée sur le formulaire de demande ;
- Un relevé d'identité bancaire (RIB).

Article 6 : Versement de l'aide

Après validation du dossier par les services et par la trésorerie publique, l'aide sera versée sous forme de virement administratif sur le compte du bénéficiaire.

A Châteauroux, le 06 septembre 2026

Le Président,

A blue ink signature, appearing to read 'Gil Avérous', is written over a horizontal line.

Gil Avérous